



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 17765

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées au sujet du plan national de lutte contre le cancer qui a été officiellement lancé le 24 mars 2003. Il apparaît selon les études récentes que l'adoption d'un mode de vie plus sain pourrait permettre de réduire sensiblement le nombre de personnes frappées par la maladie. Il désire connaître ses intentions à ce sujet.

Texte de la réponse

Le plan de lutte contre le cancer annoncé par le Président de la République le 24 mars dernier prend en compte tous les aspects de cette pathologie et insiste particulièrement sur sa prévention. A ce titre, des actions sont prévues pour modifier les comportements notamment en ce qui concerne la consommation de tabac, d'alcool et les habitudes alimentaires. Un certain nombre de mesures concernant la lutte contre le tabagisme et les consommations excessives d'alcool ont été intégrées dans le projet de loi relatif à la politique de santé publique, qui sera examiné prochainement par le Parlement.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17765

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mai 2003, page 3452

Réponse publiée le : 21 juillet 2003, page 5884